

Illustration © LA BOITE A MEUJ

Pour savoir qui fait quoi en matière d'entretien, suivez le guide :

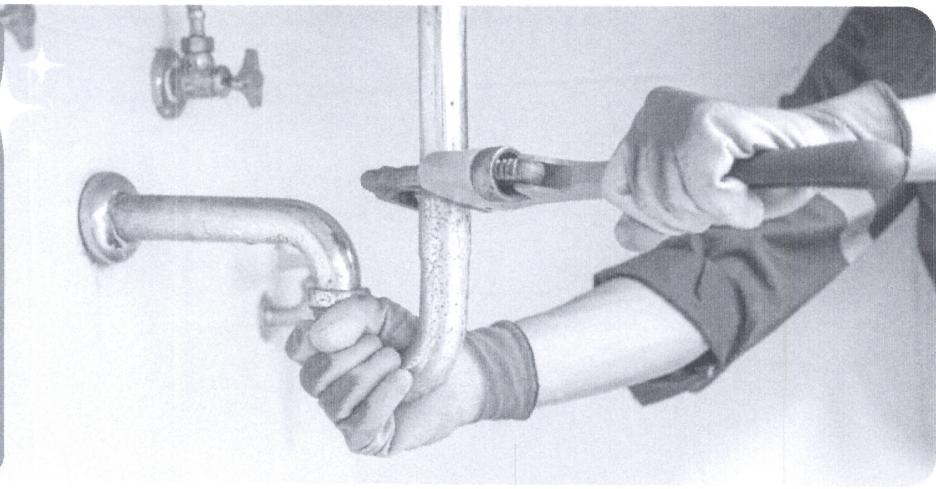
● Locataire* ● Habitat du Nord ● Contrat d'entretien

*selon le décret n°87-712 du 26 août 1987

Équipement	Type d'intervention	Équipement	Type d'intervention
Portes Porte d'entrée Portes intérieures Portes de placards	<ul style="list-style-type: none"> ● Graissage des gonds, charnières, serrure, poignée, verrou, ● Remplacement des poignées et verrous ● Remplacement des gonds, charnières, roulettes ● Réglage des portes ● Remplacement porte d'entrée ● Remplacement porte de placard et porte intérieure ● Remplacement en cas de perte 	Fenêtre	<ul style="list-style-type: none"> ● Graissage des gonds, charnières, serrure, poignée ● Remplacement des poignées ● Nettoyage des grilles d'aération ● Remplacement des joints et mastics de fenêtres et vitres ● Remplacement des vitres cassées ● Remplacement des stores des fenêtres de toit ● Remplacement des gonds et charnières ● Réglage des fenêtres et fenêtres de toit ● Remplacement complet fenêtre ● Remplacement du volet roulant, de la sangle, de la manivelle ● Remplacement des fusibles ● Remplacement des coupe-circuits ● Réparation, remplacement des prises de courant, prise multimédia, prise téléphone ● Réparation, remplacement des interrupteurs ● Entretien et remplacement des douilles, ampoules...
Clés et badges Interphone	<ul style="list-style-type: none"> ● Entretien de fonctionnement et remplacement ● Entretien, remplacement des joints silicone autour des équipements sanitaires ● Remplacement et entretien du meuble vasque, du tablier, de la baignoire, de l'évier, du meuble évier, des portes, des charnières et poignées ● Remplacement du robinet de machine à laver ou lave linge ● Remplacement de l'applique sanitaire (éclairage lavabo) ● Rebouchage des trous, remplacement de la faïence fissurée ● Remplacement de la colonne montante d'évacuation ● Remplacement des réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées (EU) et eaux vannes (EV) ● Remplacement de la robinetterie ● Remplacement du flexible de douche et de la douchette ● Remplacement du siphon et de l'évacuation de l'équipement sanitaire 	Équipements électriques	<ul style="list-style-type: none"> ● Remplacement des piles du thermostat ● Remplacement du flexible gaz de raccordement à un appareil de cuisson ● Entretien annuel de la chaudière et dépannage ● Remplacement thermostat ● Nettoyage, dépoussiérage ● Purge des radiateurs, remplacement des robinets et têtes thermostatisques des radiateurs (si chauffage individuel) ● Purge des radiateurs, remplacement des robinets et têtes thermostatisques des radiateurs (si chauffage collectif) ● Remplacement complet ● Entretien et nettoyage ● Remplacement de la bouche VMC ● Entretien, nettoyage et petites réparations ● Peinture et tapisserie
WC	<ul style="list-style-type: none"> ● Nettoyage, entretien du WC ● Remplacement de l'abattant ● Détartrage de la chasse d'eau ● Remplacement du mécanisme de la chasse d'eau ● Entretien et débouchage de l'évacuation du WC 	Bouche de ventilation	
Colonne d'évacuation	<ul style="list-style-type: none"> ● Curage de la colonne en cas de bouchon 	Sol, mur, plafond	
DéTECTEUR de fumée	<ul style="list-style-type: none"> ● Entretien (Nettoyage, vérification de bon fonctionnement, remplacement des piles) et remplacement de l'équipement 		

ATTENTION ! Ces indications s'appliquent à un usage normal des lieux. En cas de négligences, dégradations volontaires ou accidentelles, les travaux restent à la charge du locataire.

L'entretien de mon logement

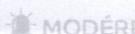


Pour maintenir votre logement en bon état, vous devez prendre en charge l'entretien courant et les petits travaux liés à l'usage normal des équipements. Toutefois, pour votre confort et votre sécurité, **Habitat du Nord** a souscrit un contrat d'entretien pour les équipements de plomberie et de chauffage auprès d'un prestataire spécialisé. En cas de dysfonctionnement vous devez le contacter directement.

POUR SAVOIR QUI FAIT QUOI EN MATIÈRE D'ENTRETIEN : VOIR SCHÉMA ET LISTE DES ÉQUIPEMENTS AU DOS

LES DÉLAIS D'INTERVENTION

Nos prestataires spécialisés dans l'entretien des équipements de plomberie et de chauffage se doivent d'assurer un dépannage 24 h sur 24, 7 jours sur 7, week-end et jours fériés compris, dans les délais suivants :

Niveau de priorité	Exemples de situation	Délai d'intervention
 URGENT	fuite de gaz sur le réseau de distribution, fuite d'eau importante provoquant un dégât des eaux.	immédiat (au max. dans les 4h)
 ÉLEVÉ	absence totale de chauffage (dimanches et jours fériés inclus).	maximum 24 heures
 MODÉRÉ	absence totale d'eau chaude sanitaire (dimanches et jours fériés inclus).	maximum 48 heures
 FAIBLE	fuite de robinetterie ou de chasse d'eau, panne de VMC.	maximum 72 heures

COORDONNÉES DES PRESTATAIRES

- Pour les travaux pris en charge par **Habitat du Nord**, contactez le 03 59 75 59 59
- Pour les travaux pris en charge par le contrat d'entretien, contactez :
 - si vous dépendez de l'agence Flandres Littoral : **Proxiserve** au 09 69 32 25 63
 - si vous dépendez de l'agence Métropole : **Proxiserve** au 09 69 32 25 94
 - si vous dépendez de l'agence Hainaut : **Proxiserve** au 09 70 25 50 15
 - si vous dépendez de l'agence Val de Sambre : **Logista** au 09 70 83 03 83
- Retrouvez vos autres contacts utiles dans votre hall d'entrée ou sur notre site internet.
Retrouvez les coordonnées de votre ascensoriste sur la cabine d'ascenseur.

La Visite Annuelle d'Entretien :

Une fois par an, vous recevrez la visite de notre prestataire en contrat qui vérifiera le bon état de fonctionnement des équipements de votre logement. Cette visite est **obligatoire**, merci d'avance de vous rendre disponible pour ce rendez-vous.





DIRECTION CLIENTELE



46275817*34816.1241779655636233960*0079*C6
1/3

LAITHIENNE RENAUD
APPT n° 13
50 RUE DU VIEIL ESCAUT
59300 VALENCIENNES

Tél : 03 59 75 59 59

Objet : Nouveau contrat d'entretien

Valenciennes le 27 janvier 2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du renouvellement de nos contrats d'entretien, nous vous informons des changements qui seront effectifs **au 1^{er} février 2025**.

Pour vous assurer un service de qualité, nous avons confié les interventions en **plomberie, chauffage individuel** auprès d'un prestataire spécialisé. En cas de dysfonctionnement sur l'un de ces équipements de votre logement, veuillez contacter directement le nouveau prestataire en contrat l'entreprise :

PROXISERVE joignable au 09.70.25.50.15

Cette nouvelle organisation permet de faire appel à des intervenants spécialisés dans leur domaine qui vous apporteront, nous l'espérons, toute satisfaction.

Toutefois, en cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter au 03 59 75 59 59.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Isabelle DHAINAUT
Directrice clientèle